



## OUI au projet Neuchâtel Mobilité 2030



Voter OUI le 28 février prochain, c'est adresser un message important à l'attention du Conseil fédéral et des Chambres: le peuple neuchâtelois souhaite la réalisation d'un RER avec une ligne directe de chemin de fer entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds!

Quel est l'objet exact de la votation?

Premièrement, inscrire dans la Constitution neuchâteloise le principe général que l'entretien et le développement des infrastructures de transports sont dictés par une politique globale de mobilité planifiée sur le long terme; que cette dernière favorise la complémentarité des modes de transports, la desserte de toutes les régions du canton ainsi que les connexions vers l'extérieur; qu'enfin, la loi définit les modalités de mise en œuvre de la politique globale de mobilité.

Derrière cette terminologie figure la volonté du Canton de développer quatre piliers de la mobilité: le RER, les routes nationales (en particulier la réalisation des contournements routiers des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle), les routes cantonales (notamment leur entretien et leur assainissement en plusieurs domaines) et enfin la mobilité douce en concrétisant un réseau cyclable coordonné au plan cantonal et en investissant dans l'infrastructure et la promotion de ce type de déplacements (voir détails sous: [www.NEMobilite2030.ch](http://www.NEMobilite2030.ch)).

Deuxièmement, ajouter une disposition transitoire permettant de préfinancer la réalisation du RER. Il convient en effet de noter que ce sont les Chambres fédérales qui décideront ou pas, vraisemblablement en 2019, de retenir et de financer le projet neuchâtelois par le biais du nouveau dispositif «Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF)». En cas d'acceptation, les travaux ne commencent qu'après 2030. Or, avec le préfinancement cantonal prévu, qui prendrait en charge les intérêts passifs des montants empruntés pour la réalisation, ils pourraient débiter après 2020 déjà, évitant ainsi de coûteux et nécessaires travaux de réfection des tunnels existants.

Le Conseil communal soutient ce projet car sa mise en œuvre apporterait des avantages importants en termes de mobilité pour la population à l'intérieur du canton mais aussi d'accessibilité de et vers l'extérieur de celui-ci. La commune serait traversée par la nouvelle ligne totalement souterraine – contrairement à la première variante du TransRun – et verrait la naissance d'une nouvelle gare à Cernier. Pour les villages des Hauts-Geneveys, des Geneveys-sur-Coffrane, de Coffrane et de Montmollin, l'Etat devra mettre en place une desserte par bus qui, en termes de proximité des arrêts et de fréquence, compense la perte du rail.

Une fois encore, il s'agit de donner un signal fort «à Berne». Sans soutien de la population, maintenant, par le biais de cette votation, le projet neuchâtelois ne sera pas retenu. Le Conseil communal vous invite donc à voter, et à voter OUI.

Conseil communal

# NE MOBILITÉ 2030

**Un canton, un espace mobilisons-nous!**

## Actualités

### Projet Solution, épilogue

Le projet européen «Solution», pour lequel la Commune de Cernier avait déposé sa candidature en octobre 2008, a fait l'objet d'un rapport et d'un décompte final en décembre dernier. Ce dossier, dont la clôture technique a eu lieu le 31 octobre 2014, s'est déroulé sur une période de cinq ans.

Les quatre Communes impliquées étaient Cernier/Val-de-Ruz (Suisse), Hartberg (Autriche), Hvar (Croatie) et Lapua (Finlande). Les actions entreprises par ces communautés seront une référence pour démontrer que l'autonomie énergétique peut être atteinte en utilisant les ressources locales disponibles. En raison de l'initiative Pro Crêtes, retardant la réalisation de parcs éoliens, le projet a été amendé à Cernier afin de remplacer l'énergie éolienne par la pose de panneaux photovoltaïques (200'000 kW/h au lieu de 4'000'000 kW/h). Nous avons déjà eu l'occasion de vous présenter les actions soutenues dans le cadre de ce projet à plusieurs reprises dans ces colonnes, nous pouvons maintenant vous informer des résultats.

Sur un budget de € 11,1 millions alloués au projet global, ce sont finalement € 6,9 millions qui ont été accordés sur la base des réalisations abouties dans les délais.

Au plan local, nous avons pu réaliser les objectifs à hauteur de 84%, soit € 2,3 millions sur les 2,8 au budget. La différence vient principalement du fait que le chauffage à distance Cernier-Fontainemelon a connu un léger retard et n'a finalement obtenu que € 372'000 sur les € 600'000 attendus.

Malgré ceci, nous pouvons nous montrer satisfaits car les autres bénéficiaires n'ont atteint respectivement que 61%, 54% et 40% de leurs objectifs.

En conclusion, nous pouvons affirmer que le projet Solution a généré un état d'esprit positif dans le domaine énergie et posé de bonnes bases en vue de la mise en place d'une politique énergétique que la Commune de Val-de-Ruz poursuit activement. Pour toute information complémentaire, l'administration de l'énergie renseigne au 032 886 56 27 ou à [energie.val-de-ruz@ne.ch](mailto:energie.val-de-ruz@ne.ch).



### Nouvelles recrues au Service de défense incendie du Val-de-Ruz

A la suite de la séance d'information du 14 septembre 2015, les personnes intéressées à intégrer le Service de défense incendie du Val-de-Ruz (SDI VdR) ont été invitées à se présenter à une soirée de tests (physique - vertige - coordination - claustrophobie - faire confiance à autrui - entretien personnel) ainsi qu'à fournir un certificat médical attestant de leur aptitude pour le service du feu.

A l'issue de la procédure de recrutement, dix nouvelles recrues vont intégrer le SDI VdR en 2016, soit une femme et neuf hommes. Celles-ci suivront les cours de formation de base qui se dérouleront au Centre de formation de l'ECAP à Couvet avant de fonctionner au sein des unités d'intervention Centre, Est et Ouest.

Le prochain processus de recrutement débutera à l'automne 2016 et la date de la séance d'information sera communiquée en temps voulu par une insertion dans Val-de-Ruz info. Les personnes qui souhaitent recevoir une invitation nominative peuvent s'annoncer auprès de l'administration de la sécurité au 032 886 56 32 ou à [securite.val-de-ruz@ne.ch](mailto:securite.val-de-ruz@ne.ch).

Il est en outre toujours possible de consulter une vidéo promotionnelle de l'activité de sapeur-pompier sur notre site Internet [www.val-de-ruz.ch](http://www.val-de-ruz.ch), rubrique «Défense incendie».

## La Commune recrute

Le Commune met au concours le poste suivant:  
- Patrouilleur scolaire pour le village des Hauts-Geneveys.

L'annonce complète est consultable sur notre site Internet et la postulation se fait uniquement par courriel à l'adresse [rh.val-de-ruz@ne.ch](mailto:rh.val-de-ruz@ne.ch).

## Prochaine séance du Conseil général

Le Conseil général est convoqué le lundi 15 février 2016 à 19h30 à la salle de spectacles de Dombresson. L'ordre du jour est le suivant:

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2015
3. Communications du président
4. Nomination d'un membre à la Commission des règlements en remplacement de Mme Ingela Geith-Chauvière, démissionnaire
5. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 1'600'000 pour la réfection de la rue de l'Epervier à Cernier
6. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 170'000 pour la création d'un trottoir à la rue des Forgerons à Savagnier
7. Demande d'un crédit-cadre de CHF 2'850'000 sur cinq ans (2016-2020) pour l'entretien du réseau routier communal
8. Demande d'un crédit-cadre de CHF 500'000 pour l'eau potable et de CHF 500'000 pour l'assainissement en 2016
9. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 2'100'00 pour la construction de quatre salles de classe aux Geneveys-sur-Coffrane
10. Demande d'ouverture de 12 places d'accueil parascolaire et de 10 places de table de midi au Côtillon, destinées à l'accueil des enfants de Savagnier
11. Motions et propositions
12. Résolutions, interpellations et questions
13. Communications du Conseil communal

## Vie pratique

### Bibliothèques publiques de Val-de-Ruz

Vous aimez lire ? Une excellente solution vous est proposée: passez sans autre dans nos bibliothèques.

#### Fontainemelon, pavillon scolaire, rue de Bellevue 3

- bibliothèque des jeunes, lundi et jeudi de 15h00 à 17h30;
- bibliothèque publique, lundi de 19h00 à 21h00 et jeudi de 13h30 à 15h30.

#### Les Geneveys-sur-Coffrane, collège, rue de la Rinche 10

- bibliothèque des jeunes, jeudi de 15h15 à 17h00;
- bibliothèque publique, jeudi de 19h00 à 20h00.

Les bibliothèques sont fermées pendant les vacances scolaires, autres congés scolaires et jours fériés.

Nos sympathiques bibliothécaires vous accueilleront et vous conseilleront avec grand plaisir.

### Sociétés locales et associations villageoises: annoncez vos manifestations

«Calendrier»: le moyen facile, rapide et gratuit d'annoncer ses manifestations.

Annonce de manifestation:

- remplir le formulaire «Ajouter un événement» à l'adresse Internet [www.val-de-ruz.ch](http://www.val-de-ruz.ch), rubrique «Calendrier»;
- l'annonce sera publiée dans un délai de 48 heures ouvrables.

Pour davantage d'informations, l'administration sports-loisirs-culture-promotion régionale renseigne au 032 886 56 33 ou à [loisirs.val-de-ruz@ne.ch](mailto:loisirs.val-de-ruz@ne.ch).



## Manifestations

### Du lundi 15 au vendredi 26 février 2016: «Qualité architecturale et cadre de vie à Val-de-Ruz»

L'exposition, présentée en collaboration avec le Parc régional Chasseral et l'Ecole d'architecture HES de Berthoud, clôt un travail d'envergure réalisé dans notre commune par des étudiants en architecture. Ceux-ci exposent leurs maquettes, affiches et autres réalisations au sein d'un vaste espace dédié à leur créativité dans la serre sud-est d'Evologia à Cernier.

Le résultat est étonnant, vivifiant et inspirant. Répartis en plusieurs thématiques selon leurs années d'études, ces architectes en devenir ont décortiqué certains quartiers de nos villages, imaginé des lieux touristiques et repensé notre patrimoine. L'occasion, à chaque fois, de découvrir les réflexions passionnantes de ces étudiants dont la vision innovante et sans préjugés peut nous faire rêver.

L'exposition se visite : les 16, 17 et 24 février, de 14h00 à 17h00; le 18, de 14h00 à 18h30; le 19, de 14h00 à 19h00; le 20, de 11h30 à 17h00; le 21 de 10h00 à 16h00 et sur demande pour groupe les autres jours. Le site Internet [www.vivre-architecture.ch](http://www.vivre-architecture.ch) renseigne. A noter aussi, les manifestations ci-après qui accompagnent l'exposition.

#### Jeudi 18 février, de 18h30 à 20h30:

#### «Du verger à la frange urbaine, une histoire paysagère du Val-de-Ruz»

Le temps d'une soirée, redécouvrons nos vergers qui forment une ceinture arborée à de nombreux villages. Plusieurs spécialistes se succéderont pour nous faire découvrir cet élément paysager emblématique du Val-de-Ruz avant de pouvoir déguster des fruits exceptionnels conservés par Rétropomme:

- Frédéric Cuche: «Les Vergers dans le Val-de-Ruz, où et pourquoi?»;

- Boris Bachofen: «Les espèces propres au Val-de-Ruz et leur utilisation»;
- Danielle Rouiller: «Le verger en permaculture, oui mais pourquoi?»;
- Alain Lugon: «Les franges et les vergers, comprendre l'aménagement paysager».

#### Vendredi 19 février, de 19h00 à 21h00:

#### «Un architecte dans le paysage», film de Carlos Lopez (2009)

Par le biais du film, nous accompagnerons l'architecte Georges Descombes sur les traces de certaines de ses interventions. L'occasion de réfléchir au rôle de l'architecte, à l'importance du paysage qui nous entoure et à l'esprit des lieux. La projection sera suivie d'une discussion animée par M. Serge Gard, parrain de l'exposition. Nous nous questionnerons notamment sur l'importance de préserver les paysages des villages, sur le rôle des architectes et sur leurs interventions.

#### Samedi 20 février, de 10h30 à 11h30:

#### «Visite commentée de l'exposition»

Visite commentée de l'exposition et découverte des projets des étudiants. Cette visite s'articulera notamment autour de la thématique: «Le Val-de-Ruz comme cadre de vie; concepts d'habitation innovants et qualités urbanistiques».

#### Samedi 20 février, de 10h30 à 17h30:

#### «L'architecture en miniatures»

Devenir bâtisseur avec de futurs architectes, concevoir son propre univers en maquette, créer sa maison: un atelier réservé aux 5-12 ans, qui seront accompagnés par des étudiants de la HES de Berthoud.

#### Samedi 20 février, de 17h00 à 21h00:

#### «Prix du Jury et concert de Félix Rabin»

Remise des prix du Parc régional Chasseral présidée par Serge Gard, parrain de l'exposition, puis concert de Félix Rabin, jeune

guitariste talentueux, au jeu impressionnant et audacieux; cet enfant de Val-de-Ruz joue déjà avec les plus grands!

#### Mardi 23 février, de 18h30 à 20h30:

#### «L'ABC du plan directeur régional»

Un plan directeur, késako? Quel est le futur projet de territoire pour le Val-de-Ruz, les prochaines étapes? Soirée questions-réponses avec les autorités communales. Pendant de longs mois, la Commune, ses mandataires et des groupes de citoyens et citoyennes ont réfléchi afin d'aboutir au meilleur résultat. Le projet de territoire y est détaillé, chaque rouage soigneusement décrit. Durant cette soirée, la Commune se prête au jeu des questions-réponses. Comment, maintenant, concrétiser le plan directeur dans les villages de la Commune? Quelles sont les prochaines étapes? Autant d'interrogations, parmi d'autres, qui trouveront leurs réponses au cours de cet événement.



## LE CINOCHÉ

### Ciné-club du Val-de-Ruz

Le Cinoche, le nouveau Ciné-club du Val-de-Ruz, annonce la projection, le **dimanche 28 février 2016 à 17h00** à la salle de spectacles de Fontainemelon, du dessin animé de Walt Disney «Merlin l'enchanteur».

Vente des billets à l'entrée de la salle le jour de la représentation. Âge: tous publics.

Offre spéciale destinée aux habitants de la Commune de Val-de-Ruz:

- 10 entrées gratuites (maximum 1 par personne) à réserver auprès de l'administration sports-loisirs-culture-promotion régionale au 032 886 56 33 ou à [loisirs.val-de-ruz@ne.ch](mailto:loisirs.val-de-ruz@ne.ch).

Plus d'informations sur [www.val-de-ruz.ch](http://www.val-de-ruz.ch) et [www.cliftown.ch](http://www.cliftown.ch).